



ŒUVRE
DE
SAINT-LÉONARD

POUR LES
CONDAMNÉS LIBÉRÉS REPENTANTS

Etablie en 1864 à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône)

NOTICE
ET
Compte Rendu de l'Année 1899



LYON
IMPRIMERIE M. PAQUET

Rue de la Charité, 46

—
1900



F 16E 38



ŒUVRE

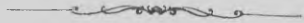
DE

SAINT-LÉONARD

POUR LES

CONDAMNÉS LIBÉRÉS REPENTANTS

Etablie en 1864 à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône)



NOTICE

ET

Compte Rendu de l'Année 1899



LYON

IMPRIMERIE M. PAQUET

Rue de la Charité, 46

1900



OEUVERE

SAINT-LEONARD

CONDOMNÉS LIBÉRÉS REPENTANTS

OEUVERE

DE

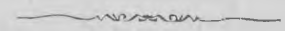
SAINT-LÉONARD

POUR LES

CONDAMNÉS LIBÉRÉS REPENTANTS

Etablie en 1864 à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône)

Notice et Compte Rendu de l'Année 1899



En retour de leur généreux appui, l'Oeuvre de Saint-Léonard doit d'abord à ses amis et bienfaiteurs sa reconnaissance et ses prières, et elle a conscience de remplir de son mieux et avec joie ce double devoir. Elle leur doit aussi quelques détails sur son fonctionnement et ses résultats et est heureuse de leur présenter de temps à autre un rapide tableau du bien que leur charité lui permet de réaliser.

Grâce à Dieu, ce bien n'a pas été en décroissant depuis notre précédent rapport. Nous avons continué à ouvrir toutes grandes les portes de notre asile de Couzon à de nombreux libérés repentants, désireux à

leur sortie de prison de changer de vie, de réparer le passé et de rentrer, sous la conduite et le patronage de la charité chrétienne, dans la voie du travail et de l'honneur.

Au 1^{er} janvier 1899, l'asile comptait 34 réfugiés, 56 y ont été admis durant l'année, ce qui porte au chiffre considérable de 90 le nombre des libérés hospitalisés et occupés à Saint-Léonard au cours du dernier exercice. Pendant cette même période, 50 ont quitté l'asile, et les motifs de leurs sorties se décomposent ainsi qu'il suit :

24 réfugiés, après avoir donné des preuves suffisantes de retour à une vie honorable et régulière, ont été sérieusement placés par nous et, suivant l'usage, ont quitté l'asile habillés et pourvus d'une petite somme d'argent ;

12 sont partis volontairement et convenablement pour se placer eux-mêmes ;

5 ont été rendus à leurs familles ;

3 ont été appelés par le service militaire ;

3 sont entrés à l'hôpital pour y recevoir des soins plus complets, nécessités par leur état de santé ;

3 seulement, semblant ne pouvoir se plier facilement à la discipline ou aux divers travaux de la maison, ont été invités à se retirer.

Tous ces hommes ont d'abord reçu de l'Asile un bienfait matériel. Ils lui ont dû, au soir même de leur sortie de prison, un indulgent et charitable accueil, un lit, une nourriture plus que suffisante et un travail as-

suré, toutes choses que beaucoup, sans doute, n'auraient pu trouver ailleurs. Puis pour ceux, et c'est là le plus grand nombre, qui ont fait preuve de repentir et de bonne volonté, ils ont dû à l'asile une bonne place leur permettant de rentrer honorablement dans la société. Et nous avons la satisfaction de pouvoir ajouter que la plupart d'entre eux ont reçu de notre œuvre un bienfait infiniment plus important encore, en profitant, d'une façon sincère et durable, de l'enseignement religieux et moral qui leur a été donné ! Assurément, certains, bien rares, sont réfractaires à cette influence rédemptrice ; d'autres, plus nombreux, n'en reçoivent qu'une impression insuffisamment persistante, et, loin des murs protecteurs de l'Asile, leurs bonnes résolutions s'envolent au soufite des passions mauvaises et surtout de l'alcoolisme. Mais ce que nous pouvons quand même répéter avec joie et avec la confiante assurance de notre expérience, c'est que beaucoup de nos réfugiés quittent Saint-Léonard heureusement et profondément modifiés, avec les idées de conscience et de devoir réveillées en eux, et le flambeau de la foi religieuse rallumé dans leurs âmes. Ceux-là n'oublient pas l'asile, ils restent en relations avec les prêtres dévoués qui les dirigent et pour lesquels leur persévérance est la plus précieuse des récompenses.

Et pour ces persévérants, l'Œuvre de Saint-Léonard ne se contente pas de les réhabiliter aux yeux de Dieu et de leur conscience. Elle s'attache aussi à les relever aux yeux du monde en s'efforçant de leur obtenir,

dès qu'ils en ont réalisé les conditions, la réhabilitation légale. Et ici, malgré la peine que cause à notre respectueuse affection la certitude d'affliger sa trop grande modestie, il nous faut citer notre dévoué et digne vice-président, M. Rigot, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Lyon, qui, après avoir, dans sa longue carrière de magistrat distingué, présidé maintes sessions d'assises et frappé au nom de la Justice de nombreux criminels, occupe aujourd'hui, au nom plus doux de la Charité, les loisirs d'une active retraite à faire réhabiliter légalement des coupables repentants qui se sont rendus dignes de cette faveur. Pendant ces dernières années ces efforts ont été fructueux et de nombreuses réhabilitations sont venues mettre le sceau d'une constatation officielle à l'œuvre de relèvement moral que nous poursuivons.

Pendant ce dernier exercice, 2 nouvelles réhabilitations ont été obtenues, portant au chiffre total de 26 le nombre de celles prononcées depuis 43 ans en faveur de nos réfugiés ou anciens réfugiés.

Tous ces résultats, si hautement appréciés dans divers congrès pénitentiaires, et l'an dernier encore au congrès de Lille (Nord), ne peuvent être réalisés qu'au prix d'efforts continus et de dépenses importantes. Ces efforts incessants de vigilance et d'apostolat, nous en savons la source inépuisable dans les cœurs pleins de dévouement des prêtres zélés qui dirigent notre œuvre et des religieuses qui les secondent. La reconnaissance de tous les accompagne dans leur utile et méritante mission.

Quant aux ressources matérielles, le travail de l'Asile a continué à nous les procurer en partie. Un nouvel atelier, construit cette année pour la fabrication des produits Kneipp, nous fait espérer que le travail, qui est pour nous, à la fois un gagne-pain et un puissant moyen de moralisation, ne fera pas, de quelque temps au moins, défaut à notre personnel. Enfin les subventions de l'Etat et du Conseil général, et les charitables offrandes de nos bienfaiteurs, sont venues équilibrer notre modeste budget. Que nos amis et souscripteurs, auxquels ces lignes s'adressent tout spécialement, veuillent bien y trouver l'expression de notre profonde gratitude.

Ce rapport ne saurait prendre fin sans se faire l'écho de la joie apportée à tous les amis de Saint-Léonard par la haute distinction dont notre cher et vénéré Directeur-Fondateur, M. le chanoine Villion, « Le Père », a été récemment l'objet. La Croix de la Légion d'honneur vient d'être placée sur sa poitrine, juste reconnaissance des services qu'il a rendus au pays au cours de sa longue carrière si utilement consacrée à des entreprises de charité chrétienne et d'utilité patriotique. Ce double amour de ses semblables et de la France a mis, en effet, sa forte empreinte sur toutes les œuvres de M. le chanoine Villion, depuis Citeaux, où il fut jadis le collaborateur de l'éminent Père Rey, jusqu'à Saint-Léonard, fondé et dirigé par lui depuis 36 ans. Et plus que partout ailleurs, on l'en vit animé sur les champs de bataille de 1871 où il servit en qua-

lité d'aumônier militaire avec un héroïsme dont celui qui trace ces lignes a puisé à bonne source la précieuse tradition.

Une telle vie mérite assurément plus et mieux que toutes les distinctions terrestres. Celle qui vient de lui être décernée n'en est pas moins un acte de justice auquel tous ont été heureux d'applaudir.

L. de L.,

Membre du Conseil d'Administration.

Souscripteurs, Donateurs et Bienfaiteurs

A N'IMPORTE QUEL TITRE

NOTA. — Les souscripteurs dont le domicile n'est pas indiqué, habitent Lyon

MM.

A. C. et C. P.
Allard (M^{me}).
André (Noël), maire de Couzon.
Aynard, député du Rhône.

Baboin (Aimé).
Baraize (M. et M^{me}), à Nuillé-sur-Vicoïn (Mayenne).
Bartholomot, président à la Cour.
Bayzelon (A.).
Béal (M. et M^{me}), à Villevert-Albigny.
Bellon (M^{me} veuve).
Bérenger, sénateur, Paris.
Bergasse (Henri), Marseille.
Berloty, notaire.
Berthoin (abbé), curé de Veau-chette (Loire).
Bied-Charreton, Curis.
Bioletti-Cénas (M. et M^{me}).
Blanc (M^{me} Charles).
Blanc (Edouard).
Blanchon (Joseph).
Boiron, architecte.
Boisset (de).

MM.

Bonin (M^{me} veuve).
Bonnard (François).
Bonnardet (Jean), St-Germain-Lespinasse (Loire).
Bottet (chanoine), curé de Curis.
Bourg (M^{lles} du).
Boutier (au Crédit Lyonnais).
Bouvard (chanoine), curé de St-Pierre, à St-Chamond.
Brasseur, négociant, Grigny.
Brun (Emmanuel), avocat.
Brunet-Lecomte (Joseph).
Brunet Lecomte et Devay.
Brunier (M^{me} V^e) et son fils, Fontaines-sur-Saône.
Buchin (M^{lle}).
Burel, architecte.
Bernard (M^{me} veuve).

Carteron (M^{lle}) Fontaines-sur-Saône.
Casati-Brochier.
Celle-Moucot et fils.
Chaine (M^{lle}), Lissieu.
Chalaye, Montanay (Ain).

MM.

Chardiny, notaire.
 Charvériat (Emile).
 Charvériat (Léon).
 Chauffard, ancien magistrat, Lavaur (Tarn).
 Chavent père et fils.
 Chazay (M^{lles}), Saint-Chamond.
 Chervin (docteur), Paris.
 Chevalier (M^{me} V^e), Collonges-au-Mont-d'Or.
 Chevalier (M^{me} V^e) et sa famille.
 Chevallet-Boiron, architecte.
 Chomel (Benjamin).
 Colcombet, ancien magistrat.
Conseil général du Rhône.
 Cordier, notaire honoraire, Montluel (Ain).
 Cornet, pharmacien.
 Cotteret, à Beaucaire.
 Cottin (Cyrille).
 Son Eminence le Cardinal Coullié.
 Cumin (M^{me}).
 Curés d'Ainay.
 — de Notre-Dame-St-Vincent.
 — de St-François-de-Sales.
 — de Saint-Nizier.
 — de Saint-Pierre.
 — de Saint-Polycarpe.

Dazot (famille), Rochetaillée.
 Déchelette (Mgr), vicaire général.
 Décrand-Chol (M^{lle}), Couzon.
 Defond-Naquin.
 Defond-Poncet (M. et M^{me}).
 Defond-Sigaut (M^{me} veuve).
 Deguerry (Frère Amélien), à Marseille.
 Dejean, substitut, Toulouse.
 Delacroix-Riche (M^{me} veuve).
 Delpont (M^{me} veuve).
 Demoustier, agent de change.
 Despagneux (M^{lle}), Villefranche.
 Descours, inspecteur de l'enregistrement.

MM.

Descours-Limousin.
 Desgeorges (F.) et Cie.
 Desgeorges (Amédée).
 Desgrand et Cie.
 Desgrand (Vincent).
 Desplace (M^{lle}), Beaujeu.
Deux-Passages (Direction des).
 Devienne, ancien magistrat.
 Dubœuf (M^{me} V^e), St-Chamond.
 Dubost.
 Duc (M^{me} veuve Claudius).
 Duchamp, vétérinaire, Neuville-sur-Saône.
 Ducrot frères, Fontaines-sur-Saône.
 Ducrot (M^{me} veuve J.-B.).
 Ducrot-Perrot.
 Ducruet (Joseph).
 Dugas (Osippe).
 Duvand (M^{me}) Fontaines-sur-Saône.

Echo de Fourvière.
 Escrivan (M. et M^{lles} d'), à Marsaille.

Favier (M^{lle}), à Vichy.
 Féliissent (M^{me} veuve).
 Ferry (M. et M^{me} J.-B.).
 Ferry (M. et M^{me} Pierre).
 Flachet (M^{me} Antonin).
 Fournet (M^{me} veuve).
France Illustrée, Paris.
 Frécon.

Garnier (M^{me}).
 Galliard (M^{me} veuve Olphe), à Couzon.
 Gallet (M^{me}), à St-Etienne.
 Garcin (chanoine), aumônier à Albigny.
 Gaune (famille), à Bœn (Loire).

MM.

Gaune (ainé), à Roanne.
 Geay (Mgr), évêque de Laval.
 Gensoul.
 Gerbaud (M^{me} veuve).
 Giboz, industriel, à Neuville-sur-Saône.
 Gilardin, conseiller à la Cour.
 Gilbert (M. et M^{me}).
 Gillet, manufacturier.
 Gindre et Cie.
 Godinot, ancien magistrat.
 Gémier (M^{me} veuve), Paris.
 Gohier (M^{me}), Paris.
 Golly (abbé), curé d'Uriménil (Vosges).
 Gontard (François).
 Gourd (Alphonse), député et conseiller général.
 Gourdon (abbé), curé de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.
 Goutarel (M^{me} et M^{lle}), à Volansur-Malleval (Loire).
 Goutel (M. et M^{me}), Chasselay.
 Grand (M^{me} veuve Paul).
 Gros et Puissant (M^{lles}).
 Guérin (Ferdinand).
 Guillet-Brossette (M. et M^{me}), à Fontaines-sur Saône.

Hache (M^{me}), à Bernay (Eure).
Hôtel-Dieu de Villefranche.
Hospice de St-François-de-Sales, à Vernaison.
Hospitaliers-Veilleurs.

Isaac (Auguste).
 Isnard, avocat, à Fontaines-sur-Saône.

Jacquier, avocat.
 Jaillard (Louis).
 Jerphanion (baronne Alban de), à Veauchette (Loire).

MM.

Jerphanion (baron Jean de), à Veauchette (Loire).
 Jerphanion (Franck de).
 Jerphanion (M^{lle} Marie de).
 Journoud (abbé), curé de Quincieux.
 Jurie (M. et M^{me}), à Millery.

Lacroix (M^{me} veuve), de Metz.
 Lafond-Jacquemond (M. et M^{me}), Fontaines-sur-Saône.
 Laforte (de), à Montaliou-Vercieu (Isère).
 Laguesse, directeur, maison centrale de Poissy.
 Lagrange, président du Conseil général du Rhône, à Fontaines-Saint Martin.
 Lambert (M^{me} et M^{lle}), à Villevert-Albigny.
 Lamy (M^{lles}), à St-Genis-Laval.
 Laneyrie, notaire, à Montluel (Ain).
 Laroche (M^{lle}).
 Lassalle (docteur), conseiller général, maire de Villefranche.
 Lavernette-St-Maurice (M. et M^{me} de), à St-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire).
 Lavirotte (docteur).
 Legendre (Charles).
 Leusse (comte de).
 Logerot (le général).
 Longevialle (M. et M^{me} de).

Morancy (M. et M^{me} de), Dijon.
 Manhès.
 Marais (baron du).
 Marais (Georges du).
 Marais (Paul du).
 Marion, juge au tribunal civil.
 Marolles (comtesse de), à Méhun-sur-Yèvre (Cher).

MM.

Martin-Gubian (M^{me} veuve), à Tarare.

Meaudre (Max).

Meaudre (Adrien).

Ménard (M^{lle}), à La Pacaudière (Loire).

Ministère de l'Intérieur.

Missol (docteur), à Villefranche.

Molard (docteur), à Fontaines-sur-Saône.

Montaland (M^{me} veuve), à Villevert-Albigny.

Montange, notaire (et M^{me}), à Neuville-sur-Saône.

Morins-Pons, banquier.

Murard (comtesse de), à Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

Murat.

Murat (M^{lle}).

Monin (René), propriétaire, à Couzon.

Naquin (M^{me} veuve).

Naquin fils.

Neyrand (Louis).

Neyrat (Mgr), chanoine titulaire de la Primatiale.

Nolhac (Cyrille de), maire de Curis.

Odet (M^{lle}).

Ollier (docteur).

Oeuvre de St-François-de-Sales.

Panneau (M. et M^{lle}), à Laval.

Parisot (M. et M^{me} Adolphe).

Payen (Louis et Cie).

Peillon.

Pellet (M^{lle}), à Fontaines-Saint-Martin.

Pepet (M^{me} veuve), à Roanne.

Péricaud (M^{me} veuve Antonin).

MM.

Perichon (M. et M^{me}), à Roanne.

Perrot (M^{lles}).

Perroud, avocat.

Phénix (Compagnie du).

Pitrat (M^{me} veuve), à Clermont-Ferrand.

Plessis (comte et comtesse du), à Montrbrison.

Poncet et Cie.

Poncet (M. et M^{me}), à Villevert-Albigny.

Ponnet (M^{lle}), à Neuville-sur-Saône.

Ponsot-Ferrand (M. et M^{me}).

Prandières (Martial de).

Prandières (René de).

Rambaud, notaire, à Fontaines-sur-Saône.

Ravier du Magny, avocat.

Ravut (abbé), curé de Notre-Dame-de-Fontaines.

Religieuses de l'Hôtel-Dieu, à Villefranche.

Rémont (Isaac), à Couzon.

Reynaud, ancien magistrat.

Richard (M^{me} veuve), à Couzon.

Rieu (M^{me}).

Rigot, conseiller honoraire à la Cour d'appel, à Fontaines-sur-Saône.

Robin et Cie, banquiers.

Roë (Charles).

Rouveure.

Royé-Beillard (M^{me} veuve).

Robillard (M. et M^{me}), à Troyes.

Sabran (Edmond), à Couzon.

Sagets (M^{me} veuve Aug. des).

Saint-Olive (Gabriel).

Saint-Olive (Louis).

Saint-Olive (Fernand).

MM.

Saint-Pulgent (de), chanoine titulaire de la Primatiale.

Samazeuilh (Fernand), Bordeaux.

Sachet, chanoine, supérieur du Petit-Séminaire de Montrbrison.

Saint-Victor (M^{lle} de).

Sauzet, conseiller à la Cour d'appel.

Seguin (Augustin).

Sénéclauze (M^{me} veuve), à Bourg-Argental (Loire).

Serre (Joseph).

Simon (M^{me} veuve J.-B.), Fontaines-sur-Saône.

Société de patronage de Laval.

Société lyonnaise d'assistance par le travail.

Société lyonnaise de Crédit.

Société du Crédit lyonnais.

Petites-Sœurs de St-Joseph, Fontaines-sur-Saône.

Supérieur des Minimés.

Silvestre (M^{lle}), à Certe (Hérault).

MM.

Tabareau (M^{me} veuve).

Tapissier (M^{me} et M^{lle}).

Terret, ancien magistrat.

Thibaudier (M^{me} veuve Noël).

Tournon (comte de), à Montmélas-Saint-Sorlin (Rhône).

Trémoulhéac (abbé), archiprêtre de Saint-Denis, Croix-Rousse.

Trappistines de Laval.

Ursulines de Villefranche.

Verdier, pharmacien, Albigny.

Vernet (M^{me} veuve).

Vibert (M. et M^{me}), Villevert-Albigny.

Vidal (M^{me} veuve Alexis).

Vignon (Jules).

Villion (Léon), Couzon.

Violet (M^{lles}), Couzon.

Virieu (M^{lle} de).

ADMINISTRATEURS DE L'ŒUVRE

Président d'honneur :

Son Eminence le Cardinal COULLIÉ, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules.

Président élu :

M. DE PRANDIÈRES (Martial), ✱ ✕, ancien maire du deuxième arrondissement, rue Boissac, 7, Lyon.

Vice-Président :

M. RIGOT (Eugène), ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel, Fontaines-sur-Saône (Rhône).

Trésorier :

M. DESGEORGES (Amédée), r. Puits-Gaillot, 19, Lyon.

Membres du Conseil :

MM. BIED-CHARRETON (Léon), rue de la République, 12, Lyon.

BOIRON, architecte, rue Constantine, 8, Lyon.

GUINET (Antoine), rue Puits-Gaillot, 31, Lyon.

DE LAFORTE, à Montalieu-Vercieu (Isère).

LAVIROTTE, docteur-médecin, cours Morand, 27, Lyon.

MM. DE LONGEVIALLE, avocat à la Cour d'appel, rue Sala, 4, Lyon.

MARION, juge au Tribunal civil, rue du Plat, 38, Lyon.

SABRAN (Edmond), propriétaire, Couzon-au-Mont-d'Or.

SAINT-OLIVE (Gabriel), ✱, place Morand, 9, Lyon.

Directeur de l'Œuvre :

M. l'abbé VILLION, ✱, chanoine honoraire de la Primatiale, à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône).

Aumônier :

M. l'abbé ROUSSET, à Couzon-au-Mont-d'Or.

NOTA. — 1^o Les souscriptions annuelles fixées à 20 francs (nous recevons cependant avec reconnaissance, même à titre d'annuités, des sommes inférieures à ce chiffre), peuvent être remises à tous les administrateurs de l'Œuvre, et spécialement à M. DESGEORGES, son trésorier, rue Puits-Gaillot, 19, Lyon, ou à M. DE PRANDIÈRES, son président, rue Boissac, 7, Lyon, ou bien encore à M. le chanoine VILLION, directeur de l'Œuvre de St-Léonard, à Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône).

Il en est de même pour tous dons extraordinaires.

2^o Nous rappelons aux bienfaiteurs de l'asile Saint-Léonard qu'ils peuvent déposer toutes commissions pour ledit Asile, tels que effets, lettres, etc., chez Mesdemoiselles GROS et PUISSANT, 5, rue de la République, Lyon, notre voiturier passant à cette adresse tous les mardis, après-midi.